

COMMUNE DE CREMEAUX

Compte rendu de la séance du jeudi 10 mars 2022

Secrétaire de la séance: Irène MICHON

Été présents : Didier PONCET, Thierry CLEMENCON, Laurent BRUEL, Laurent LOIZZO, Sandra GARRIVIER, Elodie BOURG, Simon CONSTANS, Jean-Christophe DUBOST, Irène MICHON, Stéphane PRAS, Georges TRAVARD

Été représentés : Suzanne MANISSOLLE

Été absents ou excusés : Aurélien MAILLET FEUGERE, André SANGLE, Patricia SESSEGOLO

Rappel de l'ordre du jour :

- . Intervention ADMR
- . Approbation compte rendu conseil du 10 février 2022
- . Planning bureau de vote
- . Adhésion syndicat agedi
- . Aide pour l'Ukraine
- . Séances de travail et Questions diverses

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente.

Adhésion de la commune de CREMEAUX au Syndicat Mixte Ouvert Agence de GEstion et de Développement Informatique (A.GE.D.I.) (DE 2022 014)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, que la collectivité de CREMEAUX s'est rapprochée du Syndicat Mixte A.GE.D.I. afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture au conseil municipal des statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., approuvés par délibération en date du 8 avril 2021, et notamment de son article 10 relatif à l'adhésion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'ADHÉRER au syndicat selon l'objet mentionné à l'article 3 des statuts.
- DE CHARGER Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- DE DESIGNER Monsieur Didier Poncet, comme délégué de la collectivité à l'assemblée spéciale du Syndicat Mixte A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

Délégué : Didier Poncet Fonction : Maire
Adresse électronique : mairie@cremeaux.fr

- DE PRÉVOIR au budget annuel le montant de la cotisation au syndicat.

Contrôle de la présence de légionnelles dans les bâtiments communaux. Convention avec le laboratoire Terana (DE 2022 015)

M. le Maire expose que les contrôles annuels de la présence de légionnelle étaient effectués jusqu'à présent par le laboratoire Bouvier. Ce laboratoire ayant cessé ses activités, il est proposé de signer une convention avec le laboratoire Terana.

Cette convention permettra à la collectivité d'être à jour quant aux obligations de contrôle de la présence de légionnelles dans nos équipements (eau chaude sanitaire). Basé sur le nombre d'équipements, le montant annuel du contrôle a été établi à 613, 80 euros ttc. La convention précisant les modalités du contrôle est conclue pour une durée de trois ans renouvelable tacitement pour trois années complémentaires, résiliable en respectant un préavis de trois mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la convention proposée et mandate M. le Maire pour la signature de cette convention.

ACHAT D'UN DESHERBEUR THERMIQUE (DE 2022 016)

M. le Maire rappelle qu'il est envisagé l'achat d'un désherbeur thermique à air pulsé. Ce type d'appareil paraît répondre aux contraintes réglementaires actuelles sur l'interdiction des pesticides (un agent technique a assisté à une démonstration afin d'en voir l'utilisation).

Cet outil facilitera l'entretien des allées du cimetière, des bordures et différents espaces communaux. Le devis de la société Air Green s'élève à 3 300 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cet achat.

Questions diverses

. Intervention de l'ADMR :

Deux bénévoles de l'association ADMR de St Just en Chevalet sont venus présenter, au conseil municipal, les services qu'ils proposent. L'association est à la recherche de bénévoles et de salariés ; un document synthétique a été remis, retraçant les activités de cette association (aide à domicile, aide aux familles/garde d'enfants, portage de repas, centre de loisirs...)

Aide à l'Ukraine

M. le Maire expose qu'une réunion des élus s'est tenue à Roanne le mardi 8 mars 2022.

Il a été convenu que chaque commune pourrait s'engager à verser un euros par habitant (soit 929 euros) afin de créer un fonds de solidarité pour l'Ukraine. Le conseil émet un avis favorable.

Parallèlement, le conseil décide, pour venir en aide aux Ukrainiens d'établir des permanences salle Grosbost afin que les personnes qui le souhaitent, puissent apporter leurs dons.

. bureau de vote : le planning des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 est complété.

. Projet Mairie, suite à une visite des locaux Mondon, une proposition de loyer a été faite. Le conseil approuve le montant de loyer de 450 euros par mois, sous réserve que la poste valide les locaux pour accueillir l'agence postale.

(un conseiller signale qu'on lui a demandé si une réunion publique serait organisée pour exposer le projet ; cela pourra se faire lorsque le projet aura été défini)

- . une réunion est prévue avec Oxyria le 18 mars afin d'avancer sur le projet lotissement des Mivières.
- . broyeur à végétaux : l'achat d'un broyeur est à l'étude au niveau de la ccpu. Il est prévu qu'un élu et un agent technique se rendent à une démonstration.
- . commémoration du 19 mars 1962 : elle aura lieu le dimanche 20 mars (il y aura remise de médailles à d'anciens combattants)
- . résidence marguerite : le conseil est informé que l'établissement accueillant des handicapés aux salles a réservé deux logements à la résidence (gérée par ophéor) ; l'objectif est de développer l'autonomie des personnes qui y seront placées.
- . un jardin du souvenir sera créé au nouveau cimetière. Le conseil procède au choix des matériaux.
- . Bibliothèque : une rencontre conviviale sera organisée le 2 avril pour marquer le départ de Sandrine Dulac de la bibliothèque, après de nombreuses années de bénévolat (et notamment en tant que co-responsable)
- . cours de piscine : pour mémoire le conseil a validé leur prise en charge. Le sous des écoles a demandé une subvention à la ccpu.
- . concert : M. Llombard qui joue dans un orchestre d'accordéon, sur Lyon, demande si la commune est intéressée à programmer un concert de musique classique. Une participation de 800 euros serait demandée. Le conseil opterait plutôt pour une mise à disposition de salle et l'orchestre gèrerait eux même les entrées (tarifs, organisation). Voir pour la programmation d'une date.
- . université pour tous : le mercredi 14 avril, après-midi, une conférence sera donnée salle Grosbost. Le thème devrait être sur la Turquie.
- . projet d'association de Jérôme Cohas au niveau ccpu : il n'y a pas de bénévoles connus sur notre commune.
- . cartographie des chemins : l'adjoint précise que la cartographie a été faite.
- . Loire Propre : un bilan positif est dressé de la journée du 5 mars. (23 participants)